

**DECISION N°20200154**

du 20/04/2020

**PATRIMOINE – ACQUISITION D’UN ENSEMBLE DE PARCELLES SITUÉES  
SUR LES COMMUNES DE GIF-SUR-YVETTE (91), ORSAY (91) ET  
PALAISEAU (91)**

**Parcelles cadastrées section CP n°83, CP n°85, CP n°86, CP n°88, CP  
n°90, CP n°93, CP n°94, CR n°187, CR n°189, CR n°191, CR n°194, ZQ  
n°61, ZQ n°63, ZQ n°65, ZQ n°67, ZQ n°69, ZQ n°71, ZQ n°72 à GIF-SUR-  
YVETTE, ZR n°180, ZR n°182, ZR n°184, ZR n°187, ZR n°188, ZR n°189 à  
ORSAY, H n°488, H n°463, H n°494, H n°495, H n°466, H n°469, H  
n°472, H n°473, H n°475, H n°483 à PALAISEAU**

**DANS LE CADRE DE LA REGULARISATION FONCIERE DU PROJET DE  
TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE ENTRE MASSY ET SACLAY**

Le Directeur des infrastructures d’Île-de-France Mobilités,

- VU** le Code des transports ;
- VU** le Code de l’expropriation pour Cause d’Utilité Publique ;
- VU** le Code général de la propriété et des personnes publiques et notamment l’article L 1211-1 dudit Code ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1311-9 à L. 1311-12 dudit Code ;
- VU** l’Ordonnance n°59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l’organisation des transports de voyageurs d’Île-de-France ;
- VU** le Décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relative à l’organisation des transports de voyageurs en Île-de-France ;
- VU** la Délibération du Conseil d’administration du Syndicat des transports d’Île-de-France n°2012/0290 du 10 octobre 2012 portant approbation de l’avant-projet du Transport en commun en site propre entre Massy et Saclay ;
- VU** la Délibération du Conseil d’administration du Syndicat des transports d’Île-de-France n°2012/0162 du 6 juin 2012 portant déclaration de projet ;
- VU** l’Ordonnance d’expropriation du 16 octobre 2013 et l’ordonnance d’expropriation rectificative du 9 décembre 2013 ;
- VU** la Délibération du Conseil d’administration du Syndicat des transports d’Île-de-France n°2016/302 du 13 juillet 2016 portant délégation d’attributions du Conseil au Directeur général, et notamment son article 1.7.1 ;
- VU** la Décision de la Présidente du Syndicat des Transports d’Île-de-France n°2016-133 du 30 mars 2016 portant nomination de Monsieur Laurent Probst en qualité de Directeur Général du STIF ;
- VU** la Décision du Directeur Général n°20190285 du 1er août 2019 portant délégation de signature télétransmise et réceptionnée en préfecture le 1er août 2019 ;
- VU** l’arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d’acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes ;
- VU** l’avis n° 2019-272V0736 de la Direction générale des finances publiques en date du 17 octobre 2019 ;

- VU** le Plan parcellaire pour rétrocession du TCSP au STIF des communes de GIF-SUR-YVETTE et d'ORSAY établi par le cabinet GEOMETRIC, géomètre-expert, n° 14148 en date du 18/05/2017 ;
- VU** le Plan de cession établi par le cabinet M. MERCIER Géomètre-Expert, n° Fc : 844/32U mis à jour le 14/09/2017 et les extraits de plan cadastral correspondants ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'acquérir les parcelles identifiées dans le tableau ci-dessous, propriété de l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay, suite à l'aménagement de l'infrastructure de transport en commun en site propre entre Massy et Saclay :

<b>Sud du Plateau de Saclay</b>					
<b>Transport en commun en site propre réalisé par Ile-de-France Mobilités</b>					
<b>Vente par l'EPA Paris-Saclay à Ile-de-France Mobilités</b>					
<b>Commune</b>	<b>Référence cadastrale</b>	<b>Surface (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Prix d'acquisition unitaire (€)</b>	<b>Prix total (€)</b>	<b>Origine de propriété</b>
Gif-sur-Yvette	CP 83	1 719	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Gif-sur-Yvette	CP 85	151	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Gif-sur-Yvette	CP 86	776	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Gif-sur-Yvette	CP 88	30	0	0	Acquisition commune de Gif-sur-Yvette du 3/12/2015
Gif-sur-Yvette	CP 90	365	0	0	Acquisition commune de Gif-sur-Yvette du 3/12/2015
Gif-sur-Yvette	CP 93	577	0	0	Echange Département 91 Moulon des 16 et 22/3/2016
Gif-sur-Yvette	CP 94	59	0	0	Echange Département 91 Moulon des 16 et 22/3/2016
Gif-sur-Yvette	CR 187	7	0	0	Echange Département 91 Moulon des 16 et 22/3/2016
Gif-sur-Yvette	CR 189	1 056	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Gif-sur-Yvette	CR 191	2 155	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Gif-sur-Yvette	CR 194	305	0	0	Acquisition commune de Gif-sur-Yvette du 3/12/2015
Gif-sur-Yvette	ZQ 61	348	12,83	4 466	Acquisition CAPS du 20/10/2015
Gif-sur-Yvette	ZQ 63	48	12,83	616	Acquisition CAPS du

					20/10/2015
Gif-sur-Yvette	ZQ 65	14	12,83	180	Acquisition CAPS du 20/10/2015
Gif-sur-Yvette	ZQ 67	89	12,83	1 142	Acquisition CAPS du 20/10/2015
Gif-sur-Yvette	ZQ 69	30	12,83	385	Acquisition CAPS du 20/10/2015
Gif-sur-Yvette	ZQ 71	814	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Gif-sur-Yvette	ZQ 72	1 245	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Orsay	ZR 180	12	12,83	154	Acquisition CAPS du 20/10/2015
Orsay	ZR 182	143	0	0	Transfert Etat du 21/5/2015
Orsay	ZR 184	67	0	0	Transfert Etat du 4/7/2014
Orsay	ZR 187	1 258	0	0	Transfert Etat du 26/12/2012
Orsay	ZR 188	91	0	0	Transfert Etat du 26/12/2012
Orsay	ZR 189	50	0	0	Transfert Etat du 26/12/2012
Palaiseau	H 488	90	0	0	Echange Département 91 QEP des 16 et 22/3/2016
Palaiseau	H 463	1 475	0	0	Transfert Etat du 2/12/2011
Palaiseau	H 494	3 112	0	0	Transfert Etat du 2/12/2011
Palaiseau	H 495	1 988	0	0	Transfert Etat du 2/12/2011
Palaiseau	H 466	646	0	0	Transfert Etat du 11/1/2013
Palaiseau	H 469	4	0	0	Transfert Etat du 11/1/2013
Palaiseau	H 472	26	0	0	Transfert Etat du 11/1/2013
Palaiseau	H 473	139	0	0	Transfert Etat du 11/1/2013
Palaiseau	H 475	7	0	0	Transfert Etat du 11/1/2013
Palaiseau	H 483	980	0	0	Transfert Etat du 11/1/2013
		<b>19 876</b>		<b>6 942</b>	

**CONSIDÉRANT** l'opportunité d'acquérir les biens à l'amiable et les négociations menées avec le propriétaire dès la phase conception du projet ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt public d'une telle acquisition ;

**CONSIDÉRANT** l'avis de la Direction générale des finances publiques ;

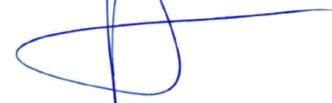
**DÉCIDE :**

**ARTICLE 1** : de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section CP n°83, CP n°85, CP n°86, CP n°88, CP n°90, CP n°93, CP n°94, CR n°187, CR n°189, CR n°191, CR n°194, ZQ n°61, ZQ n°63, ZQ n°65, ZQ n°67, ZQ n°69, ZQ n°71, ZQ n°72 à GIF-SUR-YVETTE, ZR n°180, ZR n°182, ZR n°184, ZR n°187, ZR n°188, ZR n°189 à ORSAY, H n°488, H n°463, H n°494, H n°495, H n°466, H n°469, H n°472, H n°473, H n°475, H n°483 à PALAISEAU pour une superficie totale de 19 876 m<sup>2</sup> appartenant à l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay, dont le siège est à Orsay (91400), 6 boulevard Dubreuil, identifiée au SIREN sous le numéro 818 051 203, aménagées par l'infrastructure de transport en commun en site propre entre Massy et Saclay, pour un montant total de SIX MILLE NEUF CENT QUARANTE DEUX EUROS (6 942 €) Hors Taxes, frais notariés et administratifs non inclus (soit HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE EUROS ET QUARANTE CENTIMES (8 330,40 EUR) toutes taxes comprises).

**ARTICLE 2** : la somme exigée pour la présente acquisition, 6 942 € Hors Taxes et hors frais, sera reportée au budget de l'opération de transport ;

**ARTICLE 3** : la présente décision sera transmise au contrôle de légalité, affichée au siège d'Île-de-France Mobilités sis 39 bis-41 rue de Châteaudun à Paris, 9<sup>ème</sup> arrondissement, et publiée au recueil des actes administratifs d'Île-de-France Mobilités.

**Le Directeur des Infrastructures**

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop that crosses itself, with a horizontal line extending to the right.

**Arnaud CROLAIS**